

## Communiqué suite à la publication du schéma directeur de la formation continue

Le schéma directeur de la formation continue des personnels de l'éducation nationale a été publié au bulletin officiel le 26 septembre 2019.

Le Réseau des INSPÉ appelle de ses vœux ce projet ambitieux, indispensable pour développer pleinement les compétences des personnels de l'Éducation nationale, compétences qui doivent répondre aux évolutions constantes de la société.

L'enjeu est d'importance car la formation initiale ne peut, à elle seule, développer l'ensemble des attendus d'un professionnel de l'enseignement et de l'éducation. La complexité des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation est telle qu'elle requiert une appropriation progressive de compétences en actes qui ne peuvent s'affiner qu'au fil d'une expérience solide de la classe. La diversité des élèves et la nécessité d'ajuster les stratégies d'enseignement pour individualiser les apprentissages ne peuvent trouver de réponse satisfaisante que dans un schéma pensé dans la durée.

Mentionnés comme opérateurs participant à la formation continue des personnels enseignants et d'éducation, aux côtés de l'institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF) et du réseau Canopé, les INSPÉ s'inscrivent résolument dans une dynamique de formation tout au long de la vie et de structuration de l'offre de formation continue. C'est d'ailleurs dans cette perspective que le Réseau des INSPÉ accueille positivement la création d'un conseil académique de formation incluant dans ses membres le directeur d'INSPÉ, ce qui permettra aux instituts de formation de participer intégralement à la construction des plans académiques de formation.

Le Réseau des INSPÉ réaffirme la nécessité de renforcer le lien entre recherche et formation continue, essentielle pour accompagner l'innovation pédagogique et en mesurer l'impact sur les apprentissages.

Enfin, si le Réseau des INSPÉ salue la mise en place de moyens accrus, il tient à rappeler la prépondérance du modèle économique, déterminant pour orienter les décisions politiques et mettre en œuvre le schéma directeur de la formation continue.